

JEUNESSE

Service citoyen : se poser sans glander

Vingt jeunes ont entamé leur service citoyen cette semaine. Le service, reconnu par la Région, leur permet d'effectuer une mission de service de six mois.

● Emmanuel HUET

Elle s'appelle Pauline et « a souffert d'une maladie psychiatrique, j'ai fait différentes thérapies. J'espère que le service citoyen va me permettre de revenir dans un cycle de vie normale... » Cet autre garçon regrette « ne jamais avoir appris à travailler en société. J'étais dans la catégorie des "hauts potentiels" et j'ai sauté toutes les classes. Je viens ici après deux échecs à l'université ». Puis, il y a aussi Chloé qui a arrêté ses études après la rhéto « suite à des angoisses. Je suis alors entrée dans une période assez sombre et j'ai entamé une psychothérapie. J'espère me remettre d'aplomb en effectuant des tâches ».

C'est dans un home à Florenville que vingt jeunes ont entamé leur service citoyen. Il s'agit de la concrétisation d'une décision du gouvernement wallon. Hier, face au ministre-président Willy Borsus, ces jeunes âgés de 18 à 25 ans, n'ont pas rechigné, avec courage, à partager un petit bout de leur parcours souvent chaotique.

Ce service citoyen permettra à ces jeunes de partir en mission pendant six mois dans le milieu associatif en Wallonie. Ils bénéficieront d'un maigre défraiement de 10 euros par jour qu'ils pourront cumuler avec des aides aux revenus (chômage, allocation du CPAS...). On l'a donc compris, ces jeunes ne se sont pas engagés volontairement dans cette mission afin de s'enrichir. « Le but est de multiplier le nombre de personnes avec l'objectif d'avoir 1 500 jeunes », précise François Ronveaux, directeur de la plateforme pour le service citoyen.

Ce service citoyen existait déjà depuis quelques années mais il prend une tout autre dimension maintenant qu'il est institutionnalisé et reconnu par les autorités politiques. La prochaine étape, ce serait de voir le projet reproduit à Bruxelles et en Flandre. « Entre 2011 et 2018, environ 800 jeunes ont réalisé un service citoyen en Belgique. On

a des jeunes porteurs de handicap, qui ont un parcours psychiatrique, judiciaire ou qui ont aussi un parcours universitaire. Dans les six mois de la fin de leur mission, 83 % ont repris une formation ou a trouvé du boulot ».

Prendre du recul pendant six mois

Ce qui ressortait des témoignages des jeunes, c'était leur incapacité à se situer face à des études supérieures et face au monde du travail. Ici, ils prennent le temps de se poser six mois. Se poser, sans glander... Se poser en mûrissant leur réflexion sur des projets à venir. « Le service citoyen permet de prendre du recul sur le choix qu'on veut faire dans sa vie, on réfléchit ensemble », complète François Ronveaux.

Après des années de lobbying, le directeur se réjouit ainsi de voir ce service citoyen reconnu comme dans d'autres pays européens. Désormais, il caresse l'espoir de pouvoir offrir un défraiement quotidien permettant au jeune d'engranger 500 € par mois. Mais, surtout, de pouvoir multiplier l'accueil de ces jeunes citoyens et de collaborer avec d'autres associations capables de les accueillir pendant six mois. ■